



HAL
open science

Dynamiques foncières et problématiques de développement des territoires ruraux de montagne en Tunisie. Une analyse géohistorique depuis le jbel Bargou

Nasser Rebaï, Marwen Swayhi

► To cite this version:

Nasser Rebaï, Marwen Swayhi. Dynamiques foncières et problématiques de développement des territoires ruraux de montagne en Tunisie. Une analyse géohistorique depuis le jbel Bargou. *Etudes corses et méditerranéennes*, 2022, 86-87, pp.225-255. 10.17180/xvjh-5s68-ch07 . hal-04004129

HAL Id: hal-04004129

<https://hal.inrae.fr/hal-04004129v1>

Submitted on 26 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

NASSER REBAÏ
MARWEN SWAYHI

Dynamiques foncières et problématiques de développement des territoires ruraux de montagne en Tunisie. Une analyse géohistorique depuis le *jbel* Bargou

RÉSUMÉ

Depuis plus de cent ans, en Tunisie, les politiques foncières et forestières de l'autorité coloniale, puis de l'État indépendant, ont conditionné la vulnérabilité de l'agriculture familiale des régions de montagne. Pour l'illustrer, cet article propose une analyse géohistorique des dynamiques territoriales dans la région du *jbel* Bargou. Il met en évidence que l'insécurité foncière qui perdure dans cette zone détermine en grande partie les problèmes de développement local.

MOTS-CLÉS Tunisie, montagne, géohistoire, foncier, développement.

Land dynamics and development issues of rural mountain territories in Tunisia. A geohistorical analysis from the *jbel* Bargou

ABSTRACT

For more than a hundred years, in Tunisia, land and forestry policies of the colonial authority, then of the independent State, have conditioned the vulnerability of family farming in the mountain areas. To illustrate this, this article provides a geohistorical analysis of the territorial dynamics in the region of *jbel* Bargou. It shows that the insecurity of land tenure that persists today in this area largely determines the problems of local development.

MOTS-CLÉS Tunisia, mountains, geo-history, land tenure, development.

INTRODUCTION

Depuis son indépendance en 1956, la Tunisie a mené des politiques de développement agricole qui ont différencié les trajectoires d'évolution de ses territoires ruraux. Si les plaines côtières et les steppes ont connu l'essor d'un modèle productiviste reposant sur l'extension de périmètres irrigués, et plus encore dans le contexte d'ajustement structurel des

années 1980 et 1990, les montagnes ont été plus faiblement concernées par les initiatives publiques et privées de mise en valeur agricole. Cela illustre les inégalités régionales qui sont allées croissant depuis les années 1960, en raison d'aménagements favorisant la primauté de Tunis et des régions littorales pour l'activité économique¹. Cette distinction entre « deux Tunisie » a finalement constitué le terreau de la Révolution de 2011², dont les racines rurales ont été révélées³. À l'origine et dans la continuité de cet évènement, les populations des campagnes marginalisées se sont mobilisées pour se réapproprier des ressources foncières⁴, dont elles s'étaient vues privées depuis l'époque coloniale. Rappelant ainsi l'urgence de s'intéresser aux régions de « l'intérieur », la Révolution a également signalé le besoin de se saisir davantage de la question du foncier rural et agricole.

Cet article a donc pour objectif d'aborder la question du développement des territoires ruraux de montagne en Tunisie à l'aune des formes d'occupation du sol et des dynamiques foncières qui les caractérisent depuis plusieurs décennies. Pour cela, il revient d'abord sur la nécessité de faire varier les travaux sur les montagnes tunisiennes qui, le plus souvent, ne reposent que sur des approches agroéconomiques ou biogéographiques. Il présente ensuite la démarche méthodologique suivie lors d'un travail de terrain conduit en 2020, entre Tunis et le *jbel* Bargou, ayant donné lieu à la réalisation d'entretiens avec des représentants de l'administration agricole et des agriculteurs. Puis, la mobilisation des données et des connaissances disponibles sur le *jbel* Bargou, et l'utilisation des entretiens menés avec plusieurs de ses habitants, permettent de retracer sa trajectoire d'évolution entre la fin du XIX^e et le début du XXI^e siècles. Enfin, l'article propose une

1. DHAHER Najem, « L'aménagement du territoire tunisien : 50 ans de politiques à l'épreuve de la mondialisation », *EchoGéo*, n° 13, 2010 (DOI : 10.4000/echogeo.12055).

2. DAUD Abdelkarim, « La révolution tunisienne de janvier 2011 : une lecture par les déséquilibres du territoire », *EchoGéo*, rubrique « Sur le Vif », 2011 (DOI : 10.4000/echogeo.12612).

3. GANA Alia, « Aux origines rurales et agricoles de la Révolution tunisienne », *Maghreb-Machrek*, n° 215, 2013, p. 57-80 (DOI : 10.3917/machr.215.0057).

4. GANA Alia, TALEB Marouen, « Mobilisations foncières en Tunisie : révélateur des paradoxes de l'après « révolution » », *Confluences Méditerranée*, n° 108, 2019, p. 31-46 (DOI : 10.3917/come.108.0031). JOUILI Mustapha, ELLOUMI Mohamed, 2021, « Les terres domaniales peuvent-elles constituer un outil de développement territorial ? Le cas des oasis du Sud tunisien », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 102 (DOI : 10.4000/cdlm.14324).

discussion sur la question foncière et ses liens avec les problématiques de développement dans le *jbel* Bargou, en restituant et en analysant les discours des acteurs interrogés.

POUR UN RENOUVELLEMENT DES TRAVAUX SUR LES MONTAGNES TUNISIENNES

Ces dernières décennies, les *jbel*s tunisiens n'ont été que partiellement abordés dans la littérature scientifique⁵. En effet, les travaux les concernant, parfois anciens, ont surtout reposé sur la proposition de typologies d'exploitations⁶ et la définition d'unités paysagères⁷. Ainsi, les *jbel*s tunisiens se distinguent des autres montagnes des Suds ayant fait l'objet de réflexions plus variées articulant notamment la question du foncier à celle du développement des territoires ruraux et, plus récemment, de leur adaptation aux changements globaux. Par exemple, des travaux sur l'Atlas marocain ont traité du lien entre gestion collective des terres et durabilité des écosystèmes, en tenant compte des perceptions des popula-

5. REBAÏ Nasser, « Les territoires ruraux de montagne en Tunisie, entre marginalisation et perspectives de transition. Éléments d'analyse depuis le *jbel* Bargou », *Cybergéo : Revue européenne de géographie*, document 1011 (DOI : 10.4000/cybergeo.38728).
6. AUCLAIR Laurent, BEN CHEIKH Khereddine, LAAJILI GHEZAL Lamia, PONTANIER Roger, « Usage des ressources sylvo-pastorales et systèmes de production dans le Haut Tell tunisien », *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, n° 41, 1995, p. 7-19. AUCLAIR Laurent, ELLOUMI Mohamed, GENIN Didier, PICOÛËT Michel, « Stratégies paysannes et systèmes d'exploitation-famille dans le Nord-Ouest tunisien », in PICOÛËT Michel, SGHAÏER Mongi, GENIN Didier, ABAAB Ali, GUILLAUME Henri, ELLOUMI Mohamed (dir.), *Environnement et sociétés rurales en mutations. Approches alternatives*, Marseille, IRD, 2004, p. 215-234. HAMMAMI Mohamed, BECHIR SAI Mohamed, « Formation des revenus et stratégies paysannes dans les zones de montagne : le cas de Lansarine au nord de la Tunisie », *New Medit*, vol. 1, n° 3, 2002.
7. ABDALLAH Hédi, SOUILMI Houda, « Analyse des changements d'occupation du sol et des transformations socio-économiques au cours du XX^e siècle dans les marges arides du Tell oriental (Dorsale centrale, environs d'Es Sraïssif, Tunisie) », *Physio-Géo*, vol. 9, 2015 (DOI : 10.4000/physio-geo.4472). JAZIRI Brahim, « Analyse cartographique et paysagère des transformations spatiales du couvert forestier des Mogods (Tunisie septentrionale) », *Physio-Géo*, vol. 15, 2020 (DOI : 10.4000/physio-geo.10556). AYARI Hamza, « Les écosystèmes des montagnes du Haut Tell friguien occidental : dynamique de la population et friches », *Revue de géographie alpine*, vol. 107, n° 1, 2019 (DOI : 10.4000/rga.5473). ABAZA Khaled, « Paysans et paysages dans le secteur du jebel Rihane (Haut tell tunisien). Dynamiques rurales et transformations paysagères », *Géo-Eco-Trop.*, vol. 45, n° 2, 2020, p. 345-362. AYARI Hamza, « Politiques du développement et dynamique environnementale dans les terrains montagneux du Haut Tell friguien occidental (Tunisie du Nord) », *Belgeo*, vol. 2, 2021 (DOI : 10.4000/belgeo.48825).

tions locales sur leur environnement⁸. D'autres études atlasiques ont décrit l'efficacité des organisations communautaires pour la gestion de l'eau et l'entretien durable de terres anciennement mises en valeur⁹. Dans les Andes, où les inégalités foncières et les stratégies paysannes pour accéder à la terre font l'objet d'une littérature abondante, des travaux récents ont montré que l'émergence de filières agricoles locales, reposant sur la coordination des agriculteurs et des pouvoirs publics, contribuait au maintien des plus petites exploitations, et donc, à leur ancrage territorial. Ces écrits ont alors signalé que, dans ce contexte, les stratégies des agriculteurs familiaux reposaient avant tout sur une gestion collective du foncier leur permettant de couvrir leurs besoins alimentaires et d'entretenir une activité commerciale dynamique¹⁰.

Sur un plan méthodologique, ces travaux sur les montagnes des Suds ont souvent reposé sur une démarche qualitative visant, d'une part, à étudier les interactions sociales qui sous-tendent les dynamiques foncières, et, d'autre part, à analyser le discours des agriculteurs sur leurs stratégies individuelles ou collectives pour l'appropriation, la gestion ou la valorisation de ressources foncières. Au regard de ces productions scientifiques, il semble alors justifié d'appeler au renouvellement des études sur les territoires ruraux des montagnes tunisiennes à partir d'une analyse plus fine des interactions sociales qui les structurent. Des études menées dans les plaines et les steppes tunisiennes ont d'ailleurs suivi cette démarche en vue d'évaluer les inégalités foncières et d'étudier les stratégies individuelles et

-
8. AUCLAIR Laurent, ALIFRIQUI Mohamed (dir.), *Agdal, patrimoine socio-écologique de l'Atlas marocain*, Rabat/Marseille, IRCAM/IRD, 2012. BONNIN Charles, ELOUARTI Ayoub, ROMAGNY Bruno, VAILLANT Michel, MICHON Geneviève, BOUJROUF Saïd, ADERGHAL Mohammed, « Adaptation et hybridation des communs en territoire Aït Oucheg, Haut Atlas, Maroc », *Revue de géographie alpine*, vol. 109, n° 1, 2021 (DOI : 10.4000/rga.8428). GENIN Didier, ALIFRIQUI Mohamed, « Les parcs agroforestiers à frêne dimorphe des Aït M'hamed (Haut Atlas central) : une spécificité locale bien gardée », in ADERGHAL Mohammed, GENIN Didier, HANAÏ Ali, LANDEL Pierre-Antoine, MICHON Geneviève (dir.), *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens*, Marseille, IRD, 2019, p. 30-50.
 9. ROMAGNY Bruno, RIAUX Jeanne, « La gestion communautaire de l'eau agricole à l'épreuve des politiques participatives : regards croisés Tunisie/Maroc », *Journal des Sciences hydrologiques*, vol. 52, n° 6, p. 1179-1196 (DOI : 10.1623/hysj.52.6.1179).
 10. GIRARD Margaux, REBAÏ Nasser, « Circuits courts de commercialisation et transition territoriale dans les Andes. Une réflexion depuis le Pérou et l'Équateur », *Cybergeo : Revue européenne de géographie*, document 930 (DOI : 10.4000/cybergeo.33986).

collectives des agriculteurs visant à légitimer leurs accès à des ressources foncières ou hydriques¹¹. On rappellera également que plusieurs textes ont décrit le rôle de l'État dans le contrôle de la population rurale et du territoire dans la région montagnarde de Kroumirie, et proposé une critique intéressante des politiques de développement et de protection des massifs forestiers avec, notamment, un regard perspicace sur les relations entre agriculteurs et services agricoles^{12,13,14}. Ils ont d'ailleurs trouvé un écho récent dans un article¹⁵ sur le développement des territoires ruraux de Kroumirie dans le contexte post-révolution. Se consacrant à l'analyse des perceptions des acteurs, le travail a montré que les programmes d'intervention ne parvenaient pas à favoriser l'amélioration des performances de l'administration forestière, et souligné le manque de cohérence des objectifs proposés par les services du ministère de l'Agriculture. Cette publication a finalement rappelé ce que l'on a pu lire ces dernières années à propos de l'Office de développement sylvo-pastoral du Nord-Ouest (ODESYANO)¹⁶ qui, en dépit de sa volonté de favoriser des projets de développement territorial à travers la mobilisation des populations rurales,

-
11. RIAUX Jeanne, GIRALDI Marie, NOURI Habiba, « Quand l'histoire orale s'invite dans la gestion de l'eau. L'espace irrigué de Kerma (Tunisie) », *Espaces et sociétés*, n° 160-161, 2015, p. 155-172 (DOI : 10.3917/esp.160.0155). COLLARD Anne-Laure, RIAUX Jeanne, MASSUEL Sylvain, RAÏSSI Marwa, BURTE Julien, « "Et si on faisait comme ceux de la plaine ?" Aspirations et limites d'une petite agriculture dynamique en Tunisie centrale », *Cahiers Agricoles*, Vol. 24, n°6, 2015, p. 335-341 (DOI : 10.1684/agr.2015.0779). FAUTRAS Mathilde, *Paysans dans la révolution. Un défi tunisien*, Paris, Karthala, 2021.
 12. GARDIN Jean, « En Kroumirie, la forêt perdue en l'État. Quand l'environnement n'est pas l'allié naturel des paysans », in AUCLAIR Laurent, ASPE Chantale, BAUDOT Patrick (dir.), *Le retour des paysans ? À l'heure du développement durable*, Aix-en-Provence, Edisud/IRD, 2006, p. 221-257.
 13. GARDIN Jean, « La politique forestière et ses conséquences sur la gestion des ressources agro-sylvo-pastorales en Khroumirie », in BOUJU Sophie (dir.), *La gestion des ressources du local au global : pratiques agro-sylvo-pastorales et impacts des politiques publiques, à partir d'études de cas en Tunisie et au Niger*, Paris, Publisud, 2016, p. 269-299.
 14. BOUJU Sophie, GARDIN Jean, AUCLAIR Laurent, « La politique fait-elle pousser les arbres ? Essai d'interprétation des permanences et mutations de la gestion forestière en Tunisie (1881-2016) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 273 (DOI : 10.4000/com.7762).
 15. HASNAOUI Ameni, KROTT Max, « Forest governance and the Arab spring: A case study of state forests in Tunisia », *Forest Policy and Economics*, vol. 105, 2019, p. 99-111 (DOI : 10.1016/j.forpol.2019.04.016).
 16. Organisme public dont les interventions portent sur la conservation des sols, des ressources hydriques et des forêts dans les gouvernorats de Béja, Jendouba, Siliana et du Kef dans le nord-ouest de la Tunisie.

voit les effets de ses actions limités à cause de la place encore trop grande de l'administration dans la mise en œuvre des projets¹⁷.

MÉTHODOLOGIE

Dès lors, afin de produire une analyse originale de la relation entre foncier et développement des territoires ruraux de montagne en Tunisie, la recherche¹⁸ que nous avons menée a reposé sur plusieurs choix et réalisations que nous proposons à présent d'expliciter.

Sélection de la zone d'étude et organisation du travail de terrain

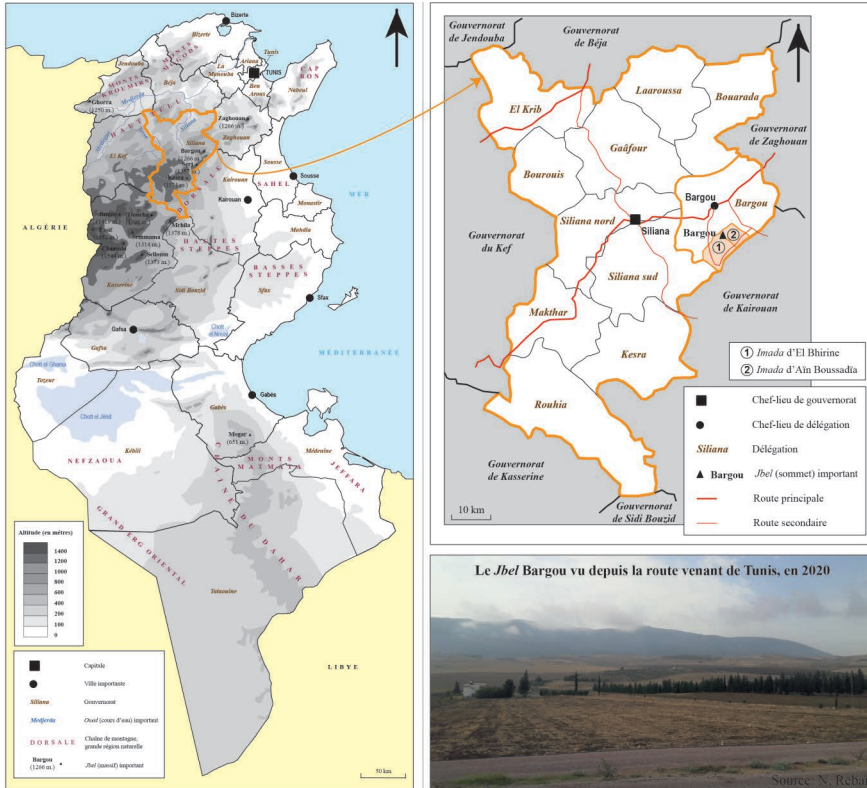
Notre recherche s'est déroulée dans la région du *jbel* Bargou située dans le gouvernorat de Siliana, dans la partie nord de la Dorsale tunisienne (fig. 1). Le choix de cette zone d'étude s'est justifié par le fait que le *jbel* Bargou a fait l'objet d'un petit nombre de travaux ces dernières décennies¹⁹. Ces écrits allaient nous permettre de reconstituer la trajectoire de développement de ce territoire et d'analyser sa problématique foncière et les pratiques actuelles de ses agriculteurs au regard de ce passé. En plus de ces sources, nous avons utilisé les données cartographiques et photographiques disponibles (carte topographique de la

17. BARHOUMI Lamia, « Approche de développement rural et participatif dans le Nord-Ouest tunisien. Mise en œuvre et enseignements », *New medit – Revue méditerranéenne d'économie, agriculture et environnement*, vol. 9, n° 2, 2010, p. 17-24.

18. Cet article est le fruit d'un travail mené dans le cadre du programme « Repères et dispositifs territoriaux en faveur d'innovations pour des dynamiques pastorales durables » (REDYN) financé par la Collectivité de Corse.

19. FRÉMONT Armand, « Dans la région du Djebel Serdj (Dorsale tunisienne) », *Méditerranée*, vol.10, n° 1, p. 3-46 (DOI : 10.3406/medit.1969.1299). AUCLAIR Laurent, ELLOUMI Mohamed, GENIN Didier, PICOUËT Michel, art. cité. GAMMAR Amor, BEN MILOUD Essia, AUCLAIR Laurent, « Dynamique spatiale et environnementale en milieu forestier au nord de jebel Bargou (Dorsale tunisienne) », in TAABNI Mohamed (coord.), *La forêt. Enjeux comparés des formes d'appropriation, de gestion et d'exploitation dans les politiques environnementales et le contexte d'urbanisation généralisée*, Poitiers, MSHS, 2005, p. 79-89. AUCLAIR Laurent, « La région du Bargou dans le Haut Tell. Dynamique des populations et accès à la terre », in PICOUËT Michel (dir.), *Dynamiques des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers. Études régionales tunisiennes*, Paris, CICRED, 2006, p. 183-209. SWAYHI Marwen, *Végétation, usages et activités nouvelles dans le secteur d'Ain-Boussaadia (Jebel Bargou)*, mémoire de master, Faculté des lettres de La Manouba, 2015.

région du *jbel* Bargou de 1923 de l'Office de la topographie et de la cartographie - OTC, Google Earth).



Par la suite, nous avons réalisé un travail de terrain entre les mois d'août et de septembre 2020. D'abord, nous avons mené un entretien avec un haut fonctionnaire de la Direction générale des forêts du ministère de l'Agriculture afin de déterminer quelles étaient les stratégies de l'État tunisien pour soutenir les agriculteurs familiaux des régions de montagne, notamment pour l'accès aux ressources foncières et forestières. Puis, des entretiens ont été conduits avec trois fonctionnaires du Commissariat

régional de développement agricole (CRDA) à Siliana (35 000 habitants) pour discuter des évolutions récentes du territoire du *jbel* Bargou, de sa problématique foncière, et des stratégies mises en œuvre ou envisagées pour le développement agricole de cette zone. Nous avons ensuite réalisé une exploration pédestre de trois jours du *jbel* Bargou avec un agriculteur de la zone, avec qui le contact a pu être établi grâce aux collègues géographes de l'université de la Manouba, dans les *imadas*²⁰ d'El Bhirine et d'Aïn Bou Saadia (fig. 1 et 2), qui réunissaient au total 2 132 habitants lors du recensement officiel de la population de 2004²¹. Cette exploration nous a permis de discuter du paysage, des formes d'occupation du sol, de l'histoire locale et des problématiques actuelles liées à la forêt.

Après cela, nous avons réalisé une série d'entretiens. Auparavant, la lecture des travaux sur le *jbel* Bargou avait permis d'identifier les spécificités de la plaine de Sodga et des villages d'El Bayadh et d'Aïn Bou Saadia (fig. 2). C'est pourquoi nous avons mené un entretien avec un agriculteur dans chacune de ces zones afin d'avoir une vision élargie de la géohistoire du *jbel* Bargou. À chaque fois, nous avons discuté des évolutions foncières et des pratiques paysannes locales. Les entretiens se sont alors structurés en trois séries de questions ouvertes :

- d'abord, sur l'évolution générale de la zone du *jbel* Bargou (« Les cultures, le paysage ont-ils changé ces dernières décennies? »; « la manière de travailler des agriculteurs a-t-elle évolué? »; « L'État a-t-il contribué à la transformation de la zone? »);
- puis, sur le foncier (« Quelles stratégies les agriculteurs ont-ils développées pour accéder à la terre? »; « Souffrent-ils aujourd'hui d'un manque de terre? »);
- enfin, sur les perspectives (« Comment l'agriculture évoluera-t-elle dans le futur? »; « Les agriculteurs devront-ils s'organiser, comme cela s'est vu ailleurs en Tunisie? »; « Quelles seront les relations avec l'État? »).

20. La Tunisie est divisée en 24 gouvernorats (*wilayas*), eux-mêmes divisés en 264 délégations (*mouattamdias*). Au dernier niveau du maillage administratif, se trouvent les 2 084 *imadas*.

21. Institut national de la statistique (INS).

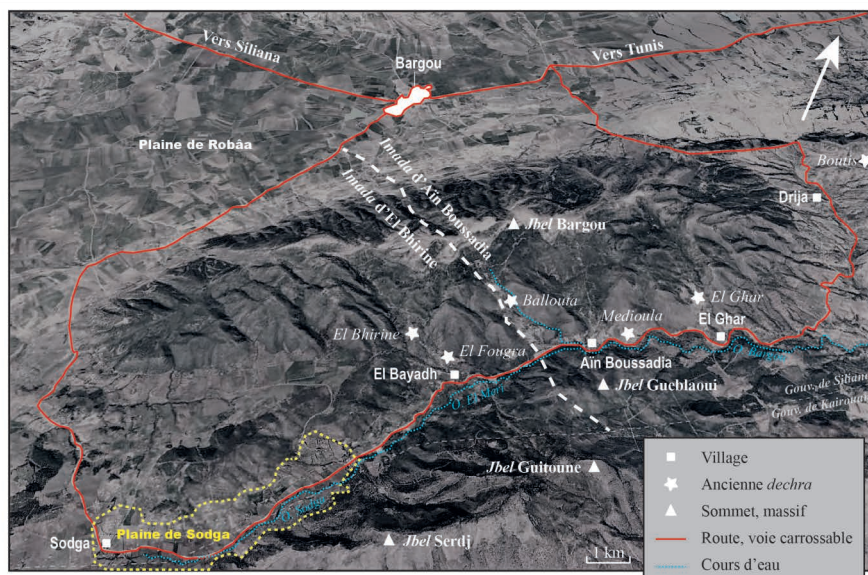


Figure 2. Carte de localisation des *imadas* d'El Bhirine et d'Aïn Bou Saadia.

Source : 1. Google Earth 2020 ; 2. CRDA de Siliana. Réalisation : N. Rebai.

Intérêts et limites de la démarche employée

À ce stade, il est nécessaire de préciser que le travail mené dans la région du *jbel* Bargou est de nature exploratoire. En effet, le nombre limité d'entretiens réalisés ne permet pas de rendre compte de la diversité des profils d'agriculteurs présents dans la zone d'étude. Il ne s'agit donc pas, ici, de présenter des conclusions définitives sur les dynamiques territoriales dans la région du *jbel* Bargou. En attendant, plusieurs éléments peuvent toutefois être soulignés. D'abord, le fait d'avoir mené de longs entretiens auprès d'agriculteurs et de relais institutionnels importants nous permet de confronter les points de vue²² d'acteurs multiples sur la question foncière dans une zone de montagne en Tunisie. Cette démarche qualitative donne lieu à la production d'une analyse originale des problématiques de développement des *jbel*s tunisiens en rendant compte du décalage entre les perceptions des agriculteurs et celles des services agricoles. Ensuite, même si notre travail n'a pas reposé

22. BOURDIEU Pierre, « L'espace des points de vue », in BOURDIEU Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 13-17.

sur l'utilisation de productions écrites en langue arabe, ce qui pourra être rectifié à l'avenir, la mobilisation de sources diverses a permis la production de schémas là encore originaux sur l'évolution des formes d'occupation du sol dans la région du *jbel* Bargou depuis plus de cent ans. Si l'image constitue donc un support d'analyse privilégié dans cet article, cela contribue à mieux appréhender la trajectoire d'évolution de notre zone d'étude. Ainsi, bien qu'elle soit limitée dans sa dimension quantitative, la démarche méthodologique choisie nous permet de proposer dans ce texte un point de vue singulier de la géohistoire, des dynamiques foncières et des problématiques de développement des montagnes tunisiennes.

GÉOHISTOIRE ET PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DANS LA RÉGION DU *JBEL* BARGOU

La partie qui suit retrace la trajectoire d'évolution de l'occupation du sol dans la région du *jbel* Bargou depuis le milieu du XIX^e siècle. Elle insiste d'abord sur les événements qui ont déterminé les stratégies des agriculteurs dans leur mode d'accès à la terre et de mise en valeur des ressources locales. Puis, elle identifie les problématiques actuelles de développement qui résultent de l'évolution historique du rapport entre la société paysanne et son territoire, en bonne partie conditionné par l'action de l'État.

Dynamiques de l'occupation du sol de la moitié du XIX^e au début du XX^e siècle

Au milieu du XIX^e siècle, Pellissier de Reynaud mentionne dans sa *Description de la Régence de Tunis*²³ que 1500 à 2000 habitants, les Ouled Yahia, répartis entre plusieurs *douars* – petits groupes d'habitations dispersés dans l'espace et constitués sur la base d'une communauté de lignage –, occupent la plaine de Robâa, où le sol est « excellent et [l']un des plus propres de la régence à la culture des céréales » (p. 196). Plus loin dans ses écrits, l'officier mentionne le village d'El Ghar et « quelques hameaux » réunissant « deux mille âmes » dans ce qu'il nomme le « djebel Begou » (p. 198), et signale « un fort beau pays » où, cette fois,

23. PELLISSIER DE REYNAUD Edmond, *Description de la Régence de Tunis*, Paris, Imprimerie impériale, 1853.

« les bois de pins couvrent la montagne » (p. 197). Ancienne zone de refuge pour les populations qui, en 1762, furent chassées du *jbel* Oueslet par l'armée du Bey, après plusieurs décennies de résistance aux prélèvements d'impôts²⁴, le *jbel* Bargou regroupe alors, vers 1840, un chapelet de *dechras* (El Bhirine, El Fougra, Ballouta, Medioula, El Ghar), ces villages perchés dans un objectif de défense, situés à proximité d'une source d'eau, et dont l'habitat était regroupé autour d'une *zaouïa* (établissement religieux) (fig. 3). Comme nous l'ont expliqué les agriculteurs rencontrés, chacune de ces *dechras* regroupe alors plusieurs lignées réunis en quelques dizaines de maisonnées.

Entre le milieu du XIX^e et le début du XX^e siècles, la population du *jbel* Bargou tire alors profit des ressources de la forêt sur tout le massif, d'abord pour ses usages domestiques, avec la coupe de bois de combustion, ensuite pour son alimentation, avec la production de miel, la cueillette et le ramassage de graines et de fruits (glands, lentisques), et enfin



Figure 3. La *dechra* d'El Bhirine en 2020.

Source : N. Rebaï.

24. VALENSI Lucette, « Le Djebel Ousselat au XVIII^e siècle », *Les Cahiers de Tunisie*, vol. 12, n° 47-48, 1964, p. 89-100.

pour le parcours des animaux (ovins et caprins, ânes et mulets). Concernant l'agriculture, des clairières d'oliviers, chacune réservée à un lignage, se trouvent à proximité des *dechras* et sur les bords de l'*oued* Bargou dans le secteur d'Aïn Bou Saadia. Lors de son passage dans le *jbel*, dans les années 1900, Monchicourt²⁵ observe également « une soixantaine d'hectares de jardins le long des parties vivantes de l'oued [Bargou] » (p. 97). De même, des figuiers de Barbarie, en propriété commune, entourent les *dechras*, comme c'est encore le cas aujourd'hui (fig. 4). Enfin, sur les « flancs de la vallée », le géographe mentionne la présence d'« enclos d'oliviers et de caroubiers, étagés et mélangés d'arbustes divers, tels que lentisques, arbousiers, etc. » (p. 97).



Figure 4. Les figuiers de Barbarie autour de la *dechra* d'El Bhirine en 2020

Source : N. Rebaï.

Les emblavures, quant à elles, doivent être réduites, aucun écrit de l'époque n'évoquant la présence de parcelles de céréales dans le massif ou sur les bords de l'*oued* Bargou. En revanche, des domaines agricoles sont présents dans les plaines au sud, au nord et à l'est du *jbel*. Ces *henchirs*, qui comme dans le reste de la Tunisie sont attribués par le Bey à certains de

25. MONCHICOURT Charles, *La région du Haut Tell en Tunisie : Essai de monographie géographique*, Paris, Armand Colin, 1913.

ses dignitaires et à des notables de la région²⁶, emploient de nombreux métayers originaires du *jbel* Bargou payés au cinquième (*khammès*) de la récolte de blé. C'est sur la base de cette relation que repose alors l'articulation entre les différents espaces de cette région de montagne marquée par un fort dualisme agraire, et que les populations des *dechras* disposent de quantité de grains modestes. La commercialisation des produits forestiers, comme le goudron et le miel²⁷, et peut-être celle d'animaux et de produits d'élevage, doivent également permettre à la population du *jbel* de recourir occasionnellement à l'achat de céréales, toujours dans le cadre de relations avec les agriculteurs de la plaine de Robâa. Enfin, la conduite des troupeaux dans les zones basses, après les moissons, permet aux agropasteurs du *jbel* Bargou d'utiliser les chaumes pour nourrir leurs animaux. L'extension des parcours et le transfert de fertilité qui s'opèrent alors renforcent la complémentarité entre le *jbel* et les plaines alentours.

Défricher la forêt, s'appropriier la terre, s'enraciner dans le territoire : stratégies paysannes de « résistance territoriale » durant la première partie du xx^e siècle

Durant le premier quart du xx^e siècle, le *jbel* connaît d'importantes transformations. Avec la captation, dans le secteur d'Aïn Bou Saadia, des eaux de l'*oued* Bargou, en 1905, pour l'approvisionnement de Tunis, l'arboriculture irriguée décline. Sur la carte de 1923, les clairières arboricoles ne représentent plus qu'un quart des superficies observées par Monchicourt vingt ans plus tôt (fig. 8). Par ailleurs, et à l'instar d'un contexte national marqué par une forte croissance démographique²⁸, la population du *jbel* Bargou, qui réunit un peu moins d'un millier d'individus dans les années 1900²⁹, augmente et commence à mener des défrichements. D'après l'un des agriculteurs interrogés, rapportant des faits connus par la population locale, « à partir des années 1910, les habitants d'El Bhirine ont commencé à semer du blé et à planter des oliviers et des arbres fruitiers [dans la plaine de] *Sodga* ». Les agriculteurs organisent alors

26. HENIA Abdelhamid, « Les terres mortes de la Tunisie utile et les nouvelles stratégies foncières à l'époque moderne », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 79-80, 1996, 127-142 (DOI : 10.3406/remmm.1996.1740).

27. PELLISSIER DE REYNAUD Edmond, *op. cit.*. MONCHICOURT Charles, *op. cit.*

28. BERNARD Augustin, *Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de la Tunisie*, Tunis, Barlier, 1924.

29. MONCHICOURT Charles, *op. cit.*

leurs activités entre différents étages avec, d'un côté, un espace quelque peu diversifié dans la petite vallée de Bargou³⁰ et, de l'autre, la cueillette, le charbonnage et la conduite des animaux dans le *jbel*, ainsi que sur ses piedmonts pour la consommation des chaumes. Les habitants de Ballouta et Medioula mènent quant à eux des défrichements à proximité des *dechras*, et sur le bas des versants du *Jbel* Gueblaoui, ce qui aboutit à la formation de petites clairières d'oliviers et à quelques emblavures.

Au-delà des besoins alimentaires d'une population croissante, ces défrichements permettent à la population du *jbel* Bargou d'affirmer son ancrage territorial, alors que depuis le début du protectorat français, en 1881, l'État colonial est devenu propriétaire et gestionnaire des boisements soumis au nouveau régime forestier³¹. Ainsi, la formation d'un domaine forestier de l'État est, dès cette époque, à l'origine de conflits entre les autorités, représentées par les services forestiers, et les communautés montagnardes revendiquant un droit d'appropriation et d'usage des forêts et de leurs ressources³². En ce qui les concerne, les agriculteurs du *jbel* Bargou adressent dès 1911 plusieurs demandes aux autorités forestières afin de faire valoir leur droit au sol et à la forêt dans le *jbel*³³. D'après les agriculteurs interrogés, elles sont toutefois toutes ignorées ou rejetées³⁴. Cela contribue, dès cette époque, à renforcer au sein de la population locale un sentiment de défiance à l'égard de l'État, sentiment né lors de la captation des eaux de l'*oued* Bargou quelques années plus tôt. Privés des ressources de la forêt, les agriculteurs du *jbel* poursuivent cependant leurs défrichements afin d'assurer leur subsistance. Toutefois, si la carte de 1923 signale que la végétation forestière, composée de « bois » et de « broussailles », couvre à ce moment plus de 90 % des surfaces du *jbel* et des bords de

30. La vallée de Bargou suit en réalité une succession de petits cours d'eau. Dans la partie aval, l'*oued* Sodga se jette dans l'*oued* El Meri qui, au niveau de l'actuel village d'Ain Bou Saadia, se jette à son tour dans l'*oued* Bargou, dont la source est située au-dessus de la *dechra* Ballouta. Plus à l'est, l'*oued* Bargou se jette finalement dans l'*oued* Drija (figures 5 et 6).

31. BOJU Sophie, GARDIN Jean, AUCLAIR Laurent, art. cité.

32. GAMMAR Amor, art. cité. AYARI Hamza, art. cité.

33. GAMMAR Amor, BEN MILOUD Essia, AUCLAIR Laurent, art. cité.

34. À l'inverse, la population du *jbel* Boutis, au nord-est du *jbel* Bargou, obtient dès les années 1930 un titre de propriété collective, ce qui signale, dès l'époque coloniale, la variété des situations foncières dans les régions de montagne tunisiennes.

l'*oued* Bargou^{35,36}, elle n'indique que de rares clairières dans l'ensemble du massif (fig. 5). Les parcelles défrichées depuis les années 1910, sans doute plus nombreuses, doivent alors être en bonne partie inaccessibles, les agriculteurs du *jbel* Bargou pratiquant la dispersion pour échapper aux contrôles des services forestiers, comme en Kroumirie³⁷.

Signe de leur « résistance territoriale » dans le contexte colonial, ces défrichements se poursuivent plus rapidement, à partir des années 1920, à la suite d'un changement majeur dans le régime forestier. En effet, si en Kroumirie le domaine de l'État fait l'objet d'une conservation implacable³⁸, à l'inverse, dans les autres régions de montagne où les ressources sylvicoles apparaissaient moins rentables aux yeux du pouvoir colonial, un déclassement des terres forestières entre 1920 et 1940 entraîne des recompositions territoriales importantes³⁹. Devant permettre de libérer des terres pour la colonisation⁴⁰, les déclassements contribuent à l'appropriation par les Européens de portions importantes des versants ouest et sud du *jbel* Bargou, privant une nouvelle fois les agriculteurs des ressources forestières et, désormais, des zones de parcours dans la plaine de Robâa. De plus, avec la mécanisation des fermes coloniales, le besoin de main-d'œuvre diminue fortement. Même si, selon les agriculteurs interrogés, parlant de leurs pères et de leurs oncles, certains hommes des *dechras* continuent à vendre leur force de travail dans les exploitations céréalières, la relation de complémentarité entre le *jbel* et la plaine est modifiée et la population se trouve en bonne partie privée de ressources céréalières. Dans ce contexte, les défrichements se poursuivent afin de répondre à l'augmentation des besoins alimentaires, tout en étant pour les habitants des *dechras* une stratégie d'appropriation de l'espace, et donc, une manière de s'enraciner un peu plus dans le *jbel* (fig. 6). Les agriculteurs d'El Bhirine continuent ainsi leurs défrichements dans la plaine de Sodga, où l'arboriculture se développe à côté de parcelles

35. GAMMAR Amor, BEN MILOUJ Essia, AUCLAIR Laurent, art. cité.

36. SWAIHI Marwen, *op. cit.*

37. GARDIN Jean, *La forêt et l'État. Politique environnementale et contrôle social des populations rurales en Tunisie*, thèse de doctorat de géographie, Nanterre, Université Paris-X, 2004.

38. GARDIN Jean, art. cité.

39. BOUJU Sophie, GARDIN Jean, AUCLAIR Laurent, art. cité.

40. PONCET Jean, *La colonisation et l'agriculture européennes en Tunisie depuis 1881*, Paris, Mouton, 1961.

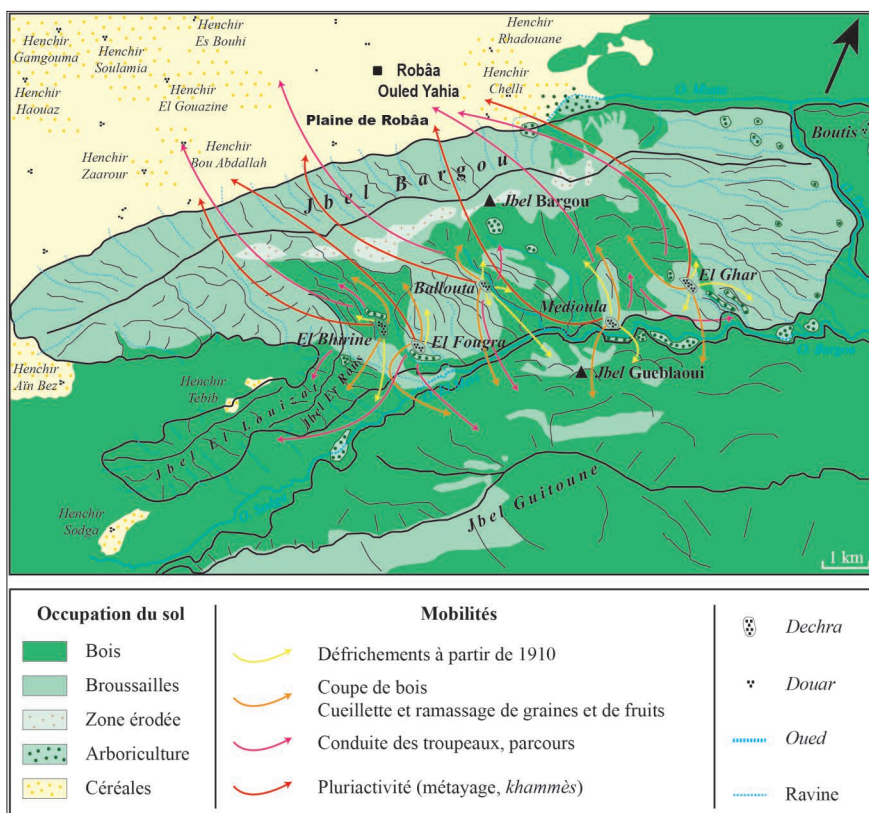


Figure 5. Schéma de l'organisation spatiale du *jbel* Bargou dans les années 1920.

Sources : 1. Carte topographique « Djebel Bargou », 1/50 000^e (1923) ; 2. Google Earth (2020) ;
3. Entretiens réalisés entre les mois d'août et de septembre 2020. Réalisation : N. Rebaï.

emblavées. En parallèle, les populations des *dechras* procèdent dans leur ensemble au greffage des oléastres et des caroubiers dans les formations forestières des versants. Enfin, les habitants d'El Ghar prolongent leurs défrichements sur le piémont est-nord-est du *jbel* en s'adonnant aussi à la céréaliculture. Vulnérables, les habitants du *jbel* intensifient également le charbonnage afin d'obtenir un revenu régulier et de tirer profit d'une demande de combustible en hausse, dans les années 1940, alors que la Tunisie poursuit sa croissance démographique et que le conflit mondial provoque l'arrêt des importations de charbon⁴¹. La dynamique extensive

41. GAMMAR Amor, art. cité.

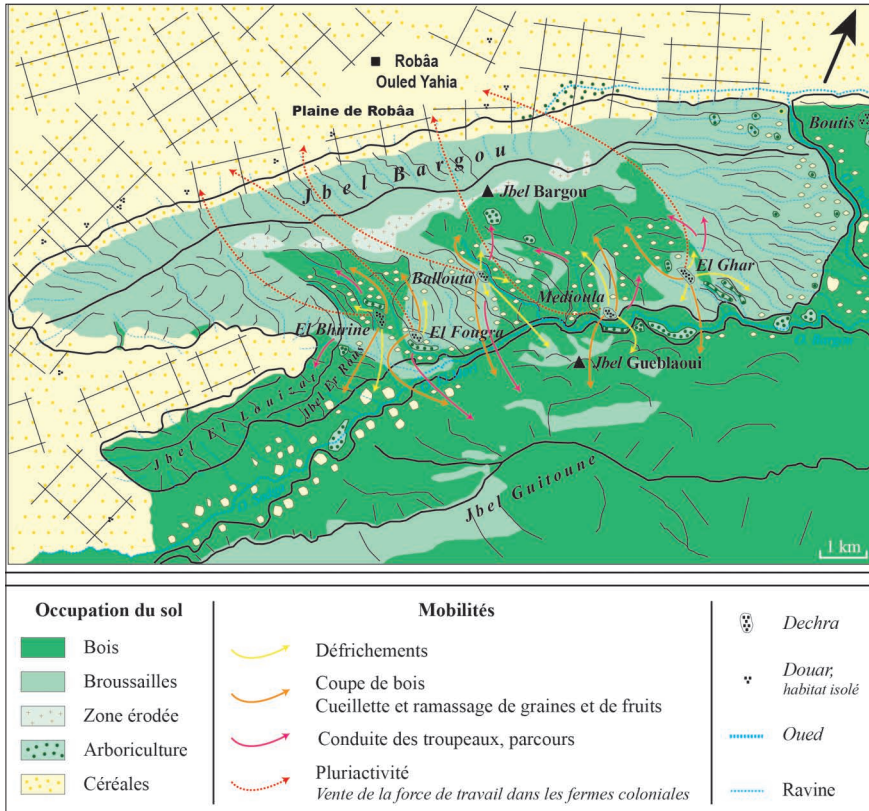


Figure 6. Schéma de l'organisation spatiale du *jbel* Bargou dans les années 1950.

Sources : 1. Carte topographique « Djebel Bargou », 1/50 000^e (1923) ; 2. Google Earth (2020) ; 3. Entretiens réalisés entre les mois d'août et de septembre 2020. Réalisation : N. Rebaï.

se poursuit alors jusque dans le courant des années 1950, avec le relâchement de la surveillance des espaces forestiers lié à la période d'instabilité qui marque le pays à la veille à son indépendance⁴², et provoque la transformation des usages du sol dans le massif et sur ses piémonts (fig. 6). D'après les entretiens réalisés, chaque lignage s'approprie alors une portion de l'espace forestier à défricher, laquelle est ensuite répartie entre les différentes familles qui le composent.

42. GAMMAR Amor, BEN MILOUD Essia, AUCLAIR Laurent, art. cité.

Ainsi, en l'espace de trois décennies, le *jbel* Bargou connaît une ardente appropriation de la terre menée par environ trois cents familles paysannes. Jusque-là appréhendée comme un espace commun régit par des formes coutumières d'appropriation des ressources⁴³, la forêt s'est rapidement dégradée sous l'effet du charbonnage et de la multiplication de petites propriétés individuelles, entraînant logiquement la réduction des terres de parcours. Enfin, à cette époque, des différences notables apparaissent entre les secteurs du *jbel*, les défrichements menés à Sodga aboutissant à la formation d'exploitations familiales relativement plus « grandes » que celles d'Aïn Bou Saadia.

REDÉFINITION DES STRATÉGIES PAYSANNES ET RECOMPOSITIONS TERRITORIALES, DE L'INDÉPENDANCE AU DÉBUT DU XXI^e SIÈCLE

À partir des années 1960, l'État tunisien nouvellement indépendant fixe une réglementation stricte de protection des régions boisées qui aboutit à la promulgation du Code forestier de 1966⁴⁴. D'après les agriculteurs interrogés, cette période est marquée par une forte tension liée à la volonté de l'État de maintenir un contrôle du territoire visant à protéger la forêt. Pour l'un d'entre eux, « les paysans avaient espoir qu'avec l'indépendance viendrait le moment d'obtenir plus de droits, d'avoir de la terre et de sortir de leur vie misérable. Mais ce fut le contraire. L'État a gardé les terres et il a "fermé" la forêt ». Au même moment, la mise en place en Tunisie des coopératives de développement agricole (1961-1969) constitue une autre source de dissentiment entre la population du *jbel* et l'État sur la question foncière. L'un des exploitants interrogés nous dit que « les agriculteurs travaillaient la terre qui ne leur appartenait plus. L'État l'avait confisquée et payait trois kilos de farine par mois. Les gens ici n'avaient rien à manger! ». Dans ses écrits,

43. AUCLAIR Laurent, « Les ressources sylvopastorales au Maghreb : structure segmentaire et appropriation communautaire », in ROSSI Georges, LAVIGNE-DELVILLE Philippe, NARBEBURU Didier (dir.), *Sociétés rurales et environnement, gestion des ressources et dynamiques locales au Sud*, Paris/Talence, Karthala/Gret, 1998, p. 123-140.

44. GAMMAR Amor, art. cité. BOUJU Sophie, GARDIN Jean, AUCLAIR Laurent, art. cité.

Frémont⁴⁵ évoque cependant la présence d'une coopérative fruitière réunissant « 365 chefs de famille » (p. 35) dédiés à la culture de 1 600 hectares d'oliviers, de pêchers, de figuiers et d'abricotiers, répartis dans la vallée de Bargou et sur les flancs du *jbel*. Si ces éléments rappellent l'identité arboricole du *jbel* Bargou, il semble toutefois que cette coopérative ne contribue pas à un changement notable, Frémont rappelant la présence d'une « masse de paysans pauvres » (p. 23), localement, et partout ailleurs dans la région de Siliana.

Les premières années postindépendance sont alors difficiles pour la population du *jbel* Bargou, alors que l'expérience des coopératives se solde par un échec général en Tunisie⁴⁶. Mais, surtout, la mainmise de l'État sur l'espace forestier freine les possibilités de nouveaux défrichements. La pression démographique⁴⁷ contraint alors les agriculteurs du *jbel* Bargou à migrer vers Tunis et la région du Sahel alors privilégiées par les politiques de développement national⁴⁸, et à inscrire leur stratégie de reproduction dans un cadre spatial plus large. S'observe alors dans les exploitations une réorganisation de la main-d'œuvre pour la gestion des ressources foncières. Comme nous le dit un agriculteur, « dès la fin des années 1960, j'ai travaillé de manière permanente à Tunis, où j'ai eu plusieurs emplois. Pendant des années, mon frère s'est occupé des terres transmises par notre père. »

D'autres interventions publiques ont à cette époque des effets importants. Dans sa volonté de moderniser la société, l'État tunisien entreprend dès les années 1960 une réforme administrative majeure⁴⁹. Elle

45. FRÉMONT Armand, art. cité.

46. BOULET Daniel, « Étude économique des coopératives agricoles de production en Tunisie », *Options méditerranéennes*, n° 6, 1971, p. 97-103. CHEREL Jacques, « Les unités coopératives de production du Nord tunisien », *Revue Tiers-Monde*, tome XII, n° 46, 1971, p. 303-350 (DOI : 10.3406/tiers.1971.1771). GAGNON Gabriel, « Coopératives, politique et développement », *Sociologie et sociétés*, vol. 6, n° 2, 1974, p. 87-100 (DOI : 10.7202/001276ar).

47. FRÉMONT Armand, art. cité.

48. SETHOM Hafedh, « Les tentatives de remodelage de l'espace tunisien depuis l'indépendance », *Méditerranée*, vol.35, n° 1-2, p. 119-125 (DOI : 10.3406/medit.1979.1906). BELHEDI Amor, « Les facteurs d'organisation de l'espace national tunisien », *L'Espace géographique*, vol. 22, n° 2, 113-124 (DOI : 10.3406/spgeo.1993.3154).

49. GERMANN Raimund, « L'administration dans le système politique tunisien », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1968, p. 139-156.

s'accompagne d'une initiative visant à faire descendre les habitants des *dechras* et à les installer dans les nouveaux villages d'El Bayadh et d'Aïn Bou Saadia situés en bord de route et équipés d'équipements de base. Cette réorganisation de l'espace montagnard doit venir renforcer la politique de protection de l'espace forestier, en « vidant » la montagne de ses habitants. Par ailleurs, en fournissant des revenus aux habitants du *jbel*, les emplois dans les chantiers de reboisement, bien que peu nombreux, ainsi que les recrutements dans l'administration, notamment forestière⁵⁰, contribuent en partie à réduire la pression sur la forêt.

S'opère alors une redéfinition partielle du rapport des habitants au territoire. Dans les nouveaux foyers, l'usage de bouteilles de gaz contribue à réduire les prélèvements de bois dans le *jbel*, comme dans d'autres contextes locaux de la Dorsale⁵¹. Le charbonnage n'est cependant pas abandonné, notamment au sein des plus petites exploitations limitées en ressources, ce qui prolonge la dégradation de la forêt. Ainsi, dans les années 1970 et 1980, les inégalités sont plus évidentes, entre des exploitations qui tirent des revenus d'emplois extra-agricoles et d'autres non. En 1986, ces inégalités s'accroissent lorsque dans la petite plaine de Sodga une intervention publique assez exceptionnelle aboutit à l'installation d'un périmètre irrigué. Apparaissent alors de nouveaux contrastes locaux, avec d'un côté, des micro-exploitations dédiées à l'arboriculture et à la céréaliculture en sec situées sur les versants du *jbel* et à proximité des anciennes *dechras*, et de l'autre, une agriculture « moderne » installée à Sodga. L'installation de ce périmètre irrigué contribue au retour de certains agriculteurs qui depuis vingt ans avaient émigré à Tunis, comme celui dont nous avons rapporté plus haut les propos : « À mon retour, au début des années 1990, j'ai récupéré les parcelles dont mon frère s'était occupé et je me suis mis à planter des pommiers et à vivre de l'agriculture ».

À l'opposé de cette intensification, la faible capitalisation des micro-exploitations situées sur les versants du *jbel* entretient l'émigration d'une partie de la population. Si cette dynamique réduit la pression sur l'espace

50. BOUJU Sophie, GARDIN Jean, AUCLAIR Laurent, art. cité.

51. ABDALLAH Hédi, « Mutations socio-économiques et évolution des conditions de vie paysannes dans la Dorsale centrale (Tunisie) », *Géo-Eco-Trop.*, vol. 44, n° 2, p.337-353. ABDALLAH Hédi, SOULMI Houda, art. cité.

forestier, certains agriculteurs procèdent toutefois à des « grignotages » des zones boisées situées à proximité des clairières déjà mises en culture⁵². Ils étendent ainsi la taille de leurs parcelles qu'ils plantent le plus souvent en oliviers. Pour certains, ces défrichements clandestins sont le seul moyen de se constituer une exploitation lorsque le patrimoine foncier familial est limité. C'est le cas, par exemple, d'un des agriculteurs interrogés : « Quand je me suis marié au début des années 1990, je n'avais ni terre, ni où vivre avec ma femme. Je ne voulais pas rester chez mes parents, mais je ne voulais pas non plus émigrer car j'avais un emploi ici. J'ai pensé que nous pourrions nous installer dans la dechra [d'El Bhirine] avec ma femme, mais on m'a traité de fou ! Comment vivre là-haut, seuls, sans électricité ? Un ami nous a alors accueillis chez lui [dans le village d'El Bayadh]. Au-dessus de sa maison, il y avait un espace à défricher. J'ai donc formé une première clairière pour construire ma maison et ensuite, chaque année, je défrichais un peu plus pour étendre ma parcelle. Et j'ai continué comme ça jusque dans le milieu des années 2000 ! » (fig. 7).

Un autre agriculteur nous précisa que les défrichements pouvaient conduire à des conflits entre habitants du *jbel* : « même s'il fallait être discret, pour ne pas attirer l'attention des gardes forestiers, c'était à celui qui allait le plus vite pour couper la route de son voisin ». Ainsi, les pratiques des agriculteurs du *jbel* Bargou dans le courant des années 1980 et 1990, et jusque dans les années 2000, s'inscrivent dans la continuité de celles des décennies précédentes, avec des défrichements certes plus lents mais continus. La végétation forestière se dégrade alors davantage et ne couvre plus, par exemple, que 54,3 % de la surface du versant nord du massif à la fin du XX^e siècle⁵³, avec pour conséquence directe une nouvelle réduction des ressources fourragères. Dans le secteur d'Aïn Bou Saadia, les tensions avec l'État perdurent tandis que les contrôles augmentent et contribuent dans les années 2000 à réduire l'avancée de la frontière agricole. Pour l'un des agriculteurs consultés, il est « aujourd'hui difficile de conquérir la terre car l'État ne le permet pas ». Par ailleurs, en raison des faibles rendements agricoles et des revenus migratoires, de la diminution de la main-d'œuvre et du vieillissement des personnes encore

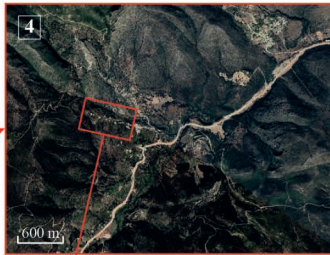
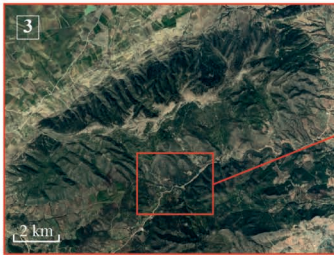
52. GAMMAR Amor, art. cité.

53. GAMMAR Amor, BEN MILOUD Essia, AUCLAIR Laurent, art. cité.



**Parcelle
vue de plain-pied**

A gauche, la maison construite dans les années 1990 et 2000 avec, tout autour, des oliviers et des arbres fruitiers. A droite, les banquettes de pierre témoignent de la conquête et de l'aménagement progressifs du versant. Chacune correspond à un « grignotage » réalisé sur la végétation forestière



**Le Jbel Bargou
vu du ciel**

Du ciel, les lignes des banquettes aménagées autour de chaque maison sont parfaitement visibles. Elles signalent l'avancée progressive de la frontière agricole dans le *jbel* ces dernières décennies. Les limites singulières et inégales des parcelles sont également clairement identifiables tandis que la végétation forestière, qui semble parfois se mêler aux oliviers et aux arbres fruitiers, est réduite à peau de chagrin.

Figure 7. Parcelle agricole dans le village d'El Bayadh en 2020.

Un exemple de conquête des versants par « grignotage ».

Sources : 1 et 2 : auteur. 3, 4 et 5 : Google Earth 2020. Réalisation : N. Rebaï.

sur place, la céréaliculture sur les versants, déjà « marginale » à la fin du ^{xx}e siècle⁵⁴, a presque disparu au profit des seuls oliviers. L'usage du sol a également évolué sur les piedmonts et dans la vallée du Bargou avec le renforcement de l'arboriculture et du maraîchage, en partie encouragés par l'administration, faisant jaillir un paysage « en transition » (fig. 8) tout en affectant l'activité d'élevage en provoquant la réduction des parcours en zone de plaine.



Figure 8. Paysage « en transition » sur les piémonts du *jbel* Bargou en 2020. Les jeunes plants d'oliviers ou d'arbres fruitiers indiquent le changement récent d'orientation productive des exploitations. Les parcelles de céréales semblent progressivement conquises.
Source : N. Rebaï.

L'agriculture du *jbel* Bargou a donc évolué ces dernières décennies avec l'accentuation du contraste entre massif et zones de piedmont. Sur les versants, coexistent en bordure ou à l'intérieur de l'espace forestier de petites exploitations. Une analyse récente signale ainsi que sur un échantillon de 45 chefs de ménage d'Aïn Bou Saadia, 65 % d'entre eux possèdent une exploitation de moins de 2,5 hectares⁵⁵. Ces unités se consacrent

54. AUCLAIR Laurent, art. cité.

55. SWAYHI Marwen, *op. cit.*

principalement à l'oléiculture en sec tandis que leurs revenus proviennent majoritairement de la pluriactivité. La collecte de produits forestiers (caroube, *zgougou* ou graines de pins d'Alep, et romarin) procure des revenus occasionnels et modestes. Certaines familles d'Aïn Bou Saadia possèdent néanmoins des parcelles irriguées au bord de l'*oued* Bargou où elles ont développé ces dernières décennies, sur une superficie totale d'une soixantaine d'hectares environ, une arboriculture diversifiée (oliviers, pommiers, cerisiers, pêchers, figuiers), un peu de maraîchage, et conservé de petites parcelles fourragères pour leurs troupeaux. Mais cette dynamique est cependant différente de ce qui s'observe dans la plaine de Sodga où les défrichements avant même l'Indépendance ont abouti à la formation d'exploitation plus « grandes », couvrant des superficies comprises entre « 5 et 10 hectares », d'après les agriculteurs interrogés. L'installation du périmètre irrigué par l'État, couvrant aujourd'hui plus de 330 hectares⁵⁶, a fait émerger une petite agriculture familiale avec une capacité supérieure de capitalisation, certaines exploitations disposant de chambres froides et



Figure 9. Paysage dans la plaine de Sodga en 2020.

Source : N. Rebaï.

56. GAMMAR Amor, « L'évolution des huertas de la Dorsale et du Haut Tell tunisiens : entre influences métropolitaines et dynamiques locales », in *Actes du colloque « La marge : entre discours géographiques et réalités de construction et reproduction des inégalités sociales et spatiales »*, Mohammedia, Association nationale des géographes marocains, 2020, p. 289-297.

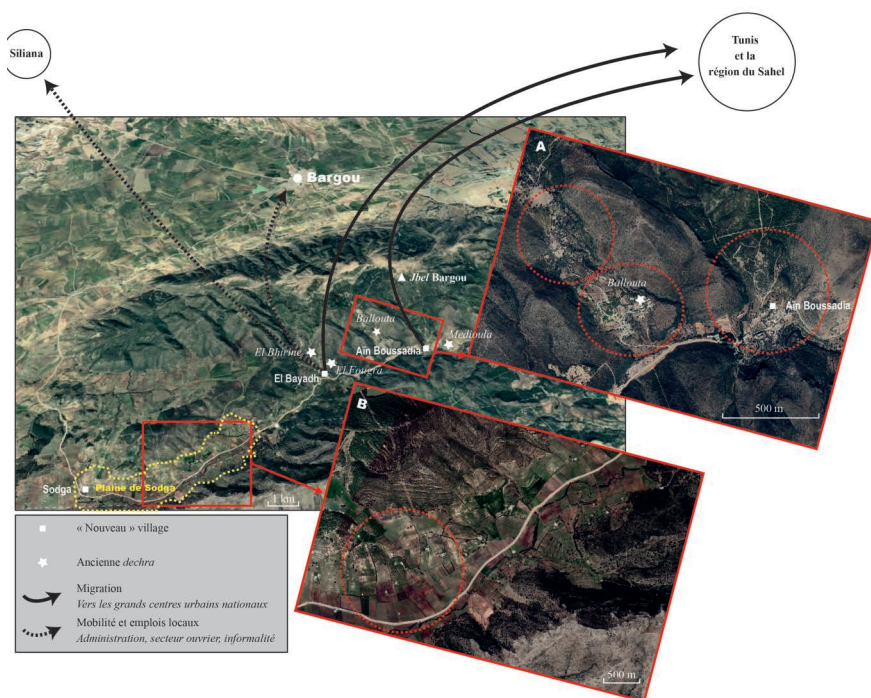


Figure 10. Les formes d'occupation du sol dans la région du *jbel* Bargou en 2020.

De nos jours, de nettes différences s'observent dans l'occupation du sol dans la région du *jbel* Bargou. Du côté d'Aïn Bou Saadia (image A), les petites exploitations présentes sur les versants du massif cultivent l'olivier en sec. La végétation y est dégradée et les sols nus érodés. Dans la plaine de Sodga, l'arboriculture intensive s'est fortement développée. La vue du ciel permet d'observer le parcellaire en damier et l'alignement des arbres fruitiers (image B). Entre les deux secteurs, la relation n'est entretenue que par la mobilité de la main-d'œuvre féminine, tandis que les élevages, modestes, se concentrent sur les rares parcours maintenus dans le *jbel*. Sources : A et B : Google Earth 2020. Réalisation : N. Rebaï.

usant de quantités importantes d'intrants. Ces exploitations tournées vers l'arboriculture intensive (fig. 9) mobilisent une main-d'œuvre majoritairement féminine originaire d'El Bayadh et d'Aïn Bou Saadia, ou des villages voisins. En ce premier quart du XXI^e siècle, et cent ans après le passage de Monchicourt, le *jbel* Bargou se caractérise ainsi par une agriculture à « deux vitesses » (fig. 10) tandis que l'élevage, en raison de la réduction des parcours, a nettement décliné.

LE DISCOURS DES ACTEURS SUR LA QUESTION FONCIÈRE ET LES PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les changements dans le *jbel* Bargou ces dernières décennies sont à l'image de ceux qui ont marqué les espaces montagnards du Nord-Ouest tunisien depuis l'Indépendance⁵⁷. Le contraste, tant du point de vue foncier que dans la dynamique productive, entre les versants et la petite plaine de Sodga, confère cependant à notre zone d'étude son originalité. Elle apparaît comme un « laboratoire » des dynamiques territoriales qui traversent les campagnes tunisiennes depuis plus de trente ans avec, d'un côté, une agriculture stimulée par l'intervention publique et qui suit la voie de l'intensification, et, de l'autre, une paysannerie marginalisée et contrainte de déployer des stratégies reposant sur une « pluriactivité précaire⁵⁸ ». Dans ce contexte, les entretiens avec les différents acteurs rencontrés fournissent des éléments afin de prolonger l'analyse sur le lien entre foncier et problématiques de développement dans le *jbel* Bargou.

Le premier, réalisé à Tunis avec un haut fonctionnaire de la direction générale des forêts, a permis de comprendre que la stratégie actuelle de l'État tunisien avec les paysanneries montagnardes n'avait pas évolué par rapport à ce qu'elle a été ces dernières décennies. Son propos s'est d'abord focalisé sur le « manque de moyens pour assurer la protection du couvert forestier dans certaines régions de montagne ». Puis, notre interlocuteur a présenté les grandes intentions de l'État tunisien pour la période 2015-2024, avant d'évoquer « l'importance de développer des approches participatives », élément de langage standard depuis plus de vingt ans⁵⁹. Dans le même esprit, les agents du CRDA de Siliana ont également fait référence à l'objectif normatif de « renforcer les approches participatives », tout en rappelant le contexte de tension sociale qui existait dans certaines zones forestières où les défrichements et les incendies sont réguliers, et les conflits avec l'État fréquents. L'un d'entre eux précisa même que la situation actuelle dans les territoires ruraux de

57. BOUJU Sophie (dir.), *op. cit.* AYARI Hamza, art. cité. GAMMAR Amor, art. cité.

58. AUCLAIR Laurent, ELLOUMI Mohamed, GENIN Didier, PICOUËT Michel, art. cité.

59. CANESSE Aude-Annabelle, « Gestion des ressources naturelles et système institutionnel de gouvernance en Tunisie », *Maghreb – Machrek*, n° 202, 2009, p. 49-64 (DOI : 10.3917/machr.202.0049).

montagne est « critique puisqu'il n'y plus d'autorité depuis la Révolution et que bientôt, il n'y aura plus d'arbre dans ce pays! Les moyens sont limités et même lorsque nous intervenons, que nous constatons un délit de défrichement, les sanctions contre les agriculteurs sont ridicules! ».

Au final, ces entretiens ont confirmé que les services agricoles restent focalisés sur la fonction de contrôle et de répression des paysanneries montagnardes, comme l'indique d'ailleurs le nom de la sous-direction de l'« encadrement » de la population forestière, l'une des composantes de la direction générale des forêts. La question foncière n'est abordée par les agents publics que sous l'angle du conflit, de l'illégalité et du besoin de faire respecter la loi. Le discours officiel précise ainsi que « 95 % des forêts et des espaces boisés du pays appartiennent au domaine de l'État », même si « le droit d'usage des populations locales [sur les ressources de la forêt] est juridiquement reconnu⁶⁰ ». Cette position revient à occulter les histoires locales et la situation des exploitations situées à l'intérieur des zones forestières, comme il en existe dans le *jbel* Bargou, et à ignorer le sujet de leur régularisation foncière et donc, celui de leur intégration économique. Le soutien aux petites exploitations situées en marge des périmètres irrigués et des groupes de développement agricoles (GDA)⁶¹ qui leur sont associés n'est pas non plus abordé, même si notre interlocuteur, à Tunis, admet le « retard » pris par la Tunisie pour structurer des filières locales qui intégreraient les plus petites exploitations des zones de montagne. Sur ce point, l'avis d'un technicien du CRDA de Siliana est très révélateur : « Mais de quelle agriculture parlez-vous? De quel foncier? Comment voulez-vous soutenir des exploitations comme celles d'Aïn Bou Saadia? Avec des superficies aussi réduites on ne produit pas grand-chose. Il n'y a pas d'avenir pour l'agriculture là-bas. Les gens émigrent depuis des années et ça ne changera pas! »

60. SAADANI Youssef, « La stratégie de développement durable des forêts et parcs en Tunisie 2015-2024. Pour une transition vers l'économie verte », *Forêt méditerranéenne*, vol. 36, n° 2, 2015, p. 235-240.

61. Mis en place dans le contexte des réformes libérales des années 1990, les GDA correspondent en théorie à des structures décentralisées devant permettre la participation des agriculteurs dans la gouvernance des ressources et la gestion des périmètres irrigués publics. En pratique, ils servent surtout à l'encadrement de la population rurale par l'État.

Pour les agriculteurs, l'État est en grande partie responsable de la situation de précarité des exploitations du *jbel* Bargou. Le souvenir du collectivisme des années 1960 est encore douloureux, et d'une manière générale, les rapports avec les services forestiers ont été difficiles ces dernières décennies à cause de contrôles répétés. De l'avis commun des habitants d'El Bayadh et d'Aïn Bou Saadia, la stratégie de l'État n'a jamais répondu aux attentes de la population locale, ce qui explique qu'elle n'a pas vraiment confiance en lui. La régularisation foncière reste en grande partie à réaliser, mais pour les agriculteurs, les problèmes fonciers locaux seront difficiles à résoudre. Pour l'un d'eux, « [entre l'État et les paysans] chacun à sa propre vérité et sa propre loi », ce qui, à l'avenir, devrait entretenir la situation de conflictualité au niveau local. Un autre ajoute : « l'État ne tranche jamais, il gagne du temps. Les gens sollicitent des avocats, ils font des démarches, ils payent, mais rien ne se passe et les conflits persistent ». Pourquoi alors ne pas se mobiliser pour la terre, comme dans d'autres régions de Tunisie ? Comme réponse, l'un des agriculteurs précise que « les gens ici ne se sont jamais vraiment organisés, si ce n'est pour avoir une école pour leurs enfants, il y a longtemps maintenant. Mais pour la terre, chacun allait défricher pour lui, et nous avons même eu des conflits entre nous ! ».

La migration semble elle aussi constituer un frein à la mobilisation collective des agriculteurs. Comme on nous le dit, « les jeunes partent, ils ne veulent pas se battre pour une terre qui ne va pas leur rapporter ». Cela se vérifie dans le fait que « beaucoup, quand ils le peuvent, construisent une maison à Sousse ou à Monastir » car les investissements à l'extérieur de la zone apparaissent moins risqués au regard de l'insécurité foncière dans le *jbel*. Il semble également que les revenus de la migration ne contribuent que de façon limitée à la dynamique des exploitations, à travers des achats occasionnels de plants d'arbres ou d'intrants. Toutefois, au dire des agriculteurs, les personnes émigrées conservent un fort attachement au territoire qui se manifeste par des retours réguliers. Si des ventes de parcelles peuvent avoir lieu, cela reste « rare et toujours dans le cadre familial, entre frères. Même lorsqu'ils vivent à l'extérieur, les gens gardent les terres, ils ne les divisent pas. L'huile d'olive et les fruits peuvent rapporter quelques revenus ou ils peuvent aussi les consommer ». En dépit d'un statut précaire, le foncier

conserve ainsi une valeur pour la population « dispersée » du *jbel* Bargou qui, en un sens, poursuit sa « résistance territoriale ».

CONCLUSION

Depuis plus de cent ans, l'insécurité foncière dans le *jbel* Bargou est à l'origine de la vulnérabilité des agriculteurs qui l'habitent. Elle a occasionné au fil des décennies des pratiques de conquête et d'occupation du sol qui ont eu de graves conséquences sur la végétation forestière et les terres de parcours, sans que cela ne contribue à résoudre les problèmes locaux de précarité économique. Comme dans d'autres régions de montagne des Suds⁶², l'émigration est devenue une stratégie de survie qui pose désormais la question du futur de l'agriculture familiale dans le *jbel*, et en particulier dans les villages d'El Bayadh et d'Aïn Bou Saadia. Le besoin de réponse à cette question est d'autant plus urgent que la réduction du couvert forestier est un problème majeur alors que le changement climatique global affecte particulièrement la Tunisie, ses ressources en eau et son agriculture. Même à Sodga, où l'arboriculture témoigne d'un certain dynamisme économique, l'usage intensif des eaux souterraines pour l'arboriculture ne pourra perdurer sans conséquences environnementales et sociales majeures. À court terme, il s'agira de savoir quelles stratégies pourront être menées pour enclencher, dans le *jbel* Bargou et dans les autres régions de montagne en Tunisie, un processus de transition territoriale qui soit à la fois synonyme d'emplois et de revenus pour les exploitations, et de gestion durable de l'environnement.

Pour cela, il serait déterminant de leur consacrer de nouveaux travaux de recherche, sur le foncier, la structuration des filières agricoles et les formes d'organisation des agriculteurs. Cela permettrait de combler un

62. CORTES Geneviève, *Partir pour rester : survie et mutation de sociétés paysannes andines*, Paris, IRD, 2000. ARAB Chadia, *Les Aït Ayad. La circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie*, Rennes, PUR, 2009. REBAÏ Nasser, « Quand l'argent de la migration change la donne : développement agricole et dynamique foncière dans une localité de la province andine de l'Azuay (Équateur) », *Autrepart*, n° 68, 2013, p. 193-212 (DOI : 10.3917/autr.067.0193). AUBRIOT Olivia, BRUSLÉ Tristan, « Agriculture paysanne népalaise et phénomènes migratoires : de la complémentarité à la rupture des liens ? », *Autrepart*, n° 62, 2012, p. 141-158 (DOI : 10.3917/autr.062.0141).

manque de connaissances à leur sujet qui, de notre point de vue, illustre et renforce dans le même temps leur marginalisation historique. Une meilleure connaissance des territoires ruraux de montagne permettrait en effet de mieux cerner leurs problématiques pour que suivent les interventions politiques adaptées à leur développement durable. Ici, le travail mené dans le *jbel* Bargou a fait ressortir des divergences importantes entre l'administration et les agriculteurs et, surtout, la difficulté des pouvoirs publics à renouveler leur approche du développement rural, même dans le contexte post-révolution. Si les agriculteurs font état d'un sentiment d'abandon par l'État, et appellent à plus de soutien et à la reconnaissance de droits fonciers à leurs yeux légitimes, l'administration publique, en dépit d'un discours de façade porté sur le besoin de favoriser les « approches participatives », ne semble pas prête à soutenir le développement de l'agriculture familiale des régions de montagne. Ceci illustre en quelque sorte la situation de « blocage » que vit actuellement la Tunisie et qui fait croître au sein de la population, notamment rurale, le sentiment d'une désillusion par rapport aux espoirs de justice sociale qu'avait suscités la Révolution de 2011.

Des perspectives favorables pourraient cependant s'ouvrir dans le cadre de projets de développement territorial visant à intégrer économiquement les petites exploitations montagnardes. Des options, comme l'agroforesterie ou la construction de filières de qualité, afin de créer les conditions favorables à l'émergence de collectifs et à la coordination des agriculteurs⁶³, sont à envisager. Ainsi, l'arboriculture dans le *jbel* Bargou pourrait faire l'objet d'une qualification favorable à l'évolution des pratiques des agriculteurs vers l'agroécologie, et entraîner une diversification économique reposant sur la transformation des produits, avec un tissu d'unités artisanales ou micro-industrielles. Pour cela, des politiques adaptées devront être conçues et portées par l'administration qui devra nécessairement se renouveler en soutenant par exemple les projets mis en œuvre par les associations locales autour de l'économie sociale et solidaire, tel qu'il en existe à Bargou.

63. RAIMBERT Céline, REBAÏ Nasser, « Collectifs et développement durable des territoires ruraux en Amérique latine. Une réflexion depuis le Brésil et l'Équateur », *EchoGéo*, n° 42, 2017 (DOI : 10.4000/echogeo.15131).

Bientôt, des travaux de terrain nous permettront d'approfondir l'analyse développée dans le présent article et de dépasser ses limites méthodologiques. Notre recherche dans le *jbel* Bargou devrait se poursuivre en se focalisant sur les associations locales de producteurs pour déterminer dans quelle mesure leurs projets contribuent à la transition du territoire. De plus, des enquêtes avec des agriculteurs des différentes zones évoquées dans cet article (Sodga, El Bayadh, Aïn Bou Saadia) viseront à mieux caractériser les problématiques économiques locales en ouvrant l'analyse à un plus large éventail de types d'exploitation.

